

Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR LE CREDOC**

**DOSSIER : AP1\_n° 457 – Plate-forme pour les jeunes sous main de justice /  
ML de Toulouse et ML Haute Garonne**

***Intitulé du projet : A.V.E.C Accompagner Vers l'Emploi et Construire  
un parcours personnalisé***

***Porteur du projet : ML de Toulouse et ML Haute Garonne***

***Évaluateur du projet : CRÉDOC Centre de Recherche pour l'Étude et  
l'Observation des Conditions de Vie***

***Région(s) d'expérimentation : sur le département de la Haute Garonne dans  
la région Midi-Pyrénées***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : février 2011***

## 1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

### Objectif :

Le projet porté par les missions locales de Haute Garonne et de Toulouse vise à la mise en place d'une plateforme d'insertion Multiservices consistant à prendre en charge une partie des détenus de la Maison d'Arrêt de Seysses, âgés de 16 à 25 ans, domiciliés avant leur incarcération dans le département de la Haute Garonne. Ces jeunes bénéficieront dès la détention d'un accompagnement global et d'une offre de service spécifique, en vue de poursuivre sans rupture leur insertion professionnelle à leur sortie de l'établissement pénitentiaire.

L'évaluation consiste à suivre les parcours des jeunes concernés par le dispositif sur la période 2010-2011. Les jeunes seront interrogés trois fois, à l'entrée dans le dispositif, quelques temps après leur sortie et un an après. L'objectif de l'évaluation est d'observer les effets du dispositif sur les parcours des jeunes bénéficiaires.

Le dispositif A.V.E.C. porte sur 7 axes : administratif, hébergement / logement, santé, ressources, citoyenneté, savoirs de base et professionnel. L'évaluation va donc porter sur les différents axes du dispositif et sur leurs effets sur le parcours du jeune bénéficiaire.

### Méthode :

La démarche d'évaluation du projet A.V.E.C. dans le département de la Haute-Garonne s'articule autour des étapes suivantes :

★ Deux interrogations qualitatives avec les acteurs et partenaires du dispositif :

- La première permettra de faire un état des lieux et d'évaluer les conditions de démarrage du dispositif.
- La seconde permettra de recueillir les points de vue des acteurs et partenaires sur le fonctionnement et les effets du dispositif.

★ Trois interrogations des jeunes bénéficiaires de la plate-forme.

#### Quantitative

Le nombre de jeunes appartenant à la population-mère (population éligible au dispositif) étant trop faible par rapport aux effectifs estimés ; l'échantillon « témoin » a été abandonné au profit de l'échantillon « bénéficiaire ».

- La première vague d'interrogation s'est effectuée par questionnaire en maison d'arrêt pour faire le point sur la situation des jeunes entrant dans le dispositif.
- La seconde vague un an après la première vague permettra de faire le point sur la situation du jeune et sur son parcours.

## Qualitative

- Afin d'appréhender le vécu du dispositif par les jeunes, d'enrichir les éléments quantitatifs de trajectoire, une dizaine de jeunes seront interrogés de manière qualitative en face-à-face. Le croisement des points de vue avec leur référent sera recherché.

### **Calendrier :**

- Première interrogation qualitative des partenaires et acteurs décembre 2010 – février 2011
- Première phase d'interrogation quantitative de février 2010 à novembre 2010.
- Seconde interrogation qualitative courant 2011.
- Seconde interrogation quantitative de février 2011 à novembre 2011.
- Interrogation qualitative des jeunes bénéficiaires courant 2011.
- Décembre 2011 rendu de résultats finaux.

## 2. État d'avancement et premiers résultats

Au 31 octobre 2010, 80 jeunes incarcérés à la maison d'arrêt de Seysses ont intégré le programme, 50 jeunes dépendant de la mission locale de Toulouse et 30 jeunes de la mission locale de Haute Garonne.

Au 31 décembre 2010, la première vague d'interrogation quantitative en maison d'arrêt a été effectuée sur trois journées (12 juillet, 27 septembre et 29 novembre) en face à face avec la collaboration des deux missions locales porteuses du projet.

52 jeunes ont pu être interrogés : 41 en maison d'arrêt, 1 par courrier et 10 par téléphone à leur sortie.

Sur les 28 jeunes restants à interroger : 3 jeunes ont refusé de répondre à l'enquête, 13 vont être contactés par téléphone dans le courant du mois de janvier 2011 et 6 ont reçu un questionnaire par la poste mais à ce jour ne l'ont toujours pas renvoyé. Enfin 6 jeunes sont en attente pour cause de non présence lors de la journée d'interrogation en maison d'arrêt ou pour transfert dans une autre maison d'arrêt.

De plus, au 31 décembre 2010, la première vague d'interrogation qualitative auprès des acteurs et partenaires du projet a débuté, elle se poursuit sur les mois de janvier et février 2011.

Les interrogations qualitatives et quantitatives étant en cours, aucun résultat n'est pour l'instant disponible.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Léopold GILLES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° n°457 – Plate-forme pour les jeunes sous main de justice, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : le 31 janvier 2011**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes and a long horizontal line extending to the right.